



# Êtes-vous en sécurité électrique dans votre logement ?

## 6 POINTS DE SÉCURITÉ À VÉRIFIER !

En France, sur 35 millions de logements, 29 millions ont plus de 15 ans. 2/3 des installations électriques de plus de 15 ans ne respectent pas au moins 1 des 6 points de sécurité réglementaires.



1- Présence d'un **appareil général de commande et de protection** de l'installation, facilement accessible.

2- Présence, à l'origine de l'installation électrique, d'au moins un **dispositif de protection différentielle de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.**



3- Présence, sur chaque circuit, d'un **dispositif de protection contre les surintensités**, adapté à la section des conducteurs.

**ELECTROCUTION**  
40  
PERSONNES  
VICTIMES  
PAR AN

**ELECTRISATION**  
3 000  
PERSONNES  
VICTIMES  
PAR AN

4- Présence d'une **liaison équipotentielle** et d'une installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche.



5- **Absence de matériels électriques vétustes**, inadaptés à l'usage ou présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension.

6- **Absence de conducteurs non protégés** mécaniquement.

